

Les hirondelles feront peut-être le printemps

Le parc Jean-Claude Paturel accueillera bientôt de nouveaux locataires. Depuis mi-mars, une tour à hirondelles a en effet été installée à proximité du verger, et ne demande qu'à afficher complet. Explications.

L'installation de la tour à hirondelles intervient dans le cadre des mesures compensatoires liées à la destruction du centre de Rocheplane sur le plateau des Petites Roches. « Une tour a déjà été installée sur l'ancien site, qui accueillait de nombreux nids, ainsi que des nichoirs et des refuges pour chauves-souris, explique Benjamin Tosi, responsable du pôle urbanisme et biodiversité au sein de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Pour la deuxième tour, c'est le parc Paturel qui a été retenu. Labellisé refuge LPO, il présente tous les critères pour que l'implantation réussisse ».

Fidèle hirondelle

Implanter une nouvelle colonie d'hirondelles de fenêtre - car c'est de cette espèce dont il s'agit - est plus technique qu'il n'y paraît. Il faut déterminer le nombre idéal de nids et le lieu d'accueil. Puis une autre opération indispensable est nécessaire : la repasse ornithologique. « Il s'agit de chants d'hirondelles, diffusés grâce à un appareil qui fonctionne de manière autonome avec un panneau solaire. Objectif : attirer les couples ». Il faut savoir que les colonies d'hirondelles sont fidèles. Chaque année, quand elles quittent l'Afrique équatoriale, à plus de 10 000 km de chez nous, elles reviennent dans le même nid que l'année précédente, sauf s'il a disparu entre temps et qu'un nouveau logis est à trouver. Elles y restent d'avril à mi-septembre, le temps de pondre et d'élever leurs petits, avant de migrer dès l'apparition des premiers froids. « Le plus difficile est donc de coloniser les tours. Si 4 à 5 couples viennent nicher la première année, en tenant compte de la mortalité très élevée chez ces espèces, on a de bonnes chances qu'ils reviennent l'an prochain, accompagnés de jeunes individus qui nicheront pour la première fois, et qui à leur tour reviendront aussi sur le site. »

Chut, écoutez...

La repasse va fonctionner tous les jours entre 9h et 17h, de mi-mars à septembre, pendant 2 ou 3 ans, selon le taux de remplissage. « Cela n'occasionne aucune gêne pour les riverains, précise Fabrice Bracelet, de la société Biosymbiose qui fabrique et installe des tours, nichoirs et abris, et collabore avec la LPO depuis 2010. Il s'agit du

chant de l'hirondelle, qui sera perceptible pour l'oreille humaine uniquement à proximité immédiate de la tour. » ■

→ La LPO reste à votre disposition pour toute question concernant cet oiseau - Contact : 04 76 51 78 03 www.isere.lpo.fr



Benjamin Tosi, responsable du pôle urbanisme et biodiversité au sein de la LPO et Fabrice Bracelet, dirigeant de la société Biosymbiose, spécialisée dans la réalisation et la pose d'aménagements durables pour oiseaux, finissent l'installation de la tour à hirondelles. Elle comprend 32 nichoirs et une repasse ornithologique pour imiter le chant et attirer les premières hirondelles. Elle sera aussi équipée d'un entonnoir anti-prédateur pour éviter toute visite de chats ou autres rongeurs.

La tour à hirondelles sera inaugurée samedi 7 avril à 10h30, dans le cadre du "Matin entre parc et jardin".

POUR LA PRÉSERVATION DE L'HIRONDELLE DES FENÊTRES

L'hirondelle des fenêtres est une espèce protégée. La peine encourue en cas de destruction d'un nid s'élève à 15 000 € d'amende. « Avant, elle était synonyme du retour du printemps, elle portait bonheur, rappelle Benjamin Tosi. Et puis son habitat s'est singulièrement dégradé avec la disparition des granges et l'urbanisation grandissante. Les gens ne veulent pas de nids sur leur façade, ils ont peur que cela salisse. Or, il suffit d'installer une petite planchette sous le nid pour retenir toutes les déjections. » Le nombre d'hirondelles a subi un net déclin, d'où la nécessité de développer et protéger les lieux de reproduction. À noter qu'elles se nourrissent exclusivement d'insectes en vol et ne descendent au sol que pour prélever des boules de boue servant à la fabrication du nid. ■

